

Intervention à proximité des réseaux – Réforme DT/DICT - Niveau Concepteur

Objectifs pédagogiques :

- Compléter ses connaissances de la réglementation DT-DICT.
- Connaître le guide technique relatif aux travaux à proximité des réseaux.
- Identifier les risques métiers pour adapter vos méthodes de travail.
- S'entraîner à répondre aux questions d'un QCM pour préparer et réussir le QCM de contrôle des compétences encadré par l'Etat.

Personnes concernées et prérequis :

Personnels concernés :

- Tous salariés (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, prestataire) devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.

Prérequis :

- Maîtriser la langue française.
- Maîtriser les outils informatiques (internet).

(Les prérequis seront vérifiés à chaque début de session par le formateur. En cas de non-conformité, le formateur aura la possibilité de refuser le stagiaire).

Intervenant :

Formateur spécialisé et expérimenté dans la prévention des risques professionnels et ayant obtenu l'examen AIPR niveau concepteur.

Informations pratiques :

- Nombre de participant maximal : Groupe de 10 stagiaires maximum.
- Durée : 7 heures, soit 1 jour(s).
- Nature de l'action : intra-entreprise ou inter-entreprise.
- Dates : Formation en présentiel, selon dates définies dans l'offre de prix et convention de formation.

Pédagogie :

- Méthodes pédagogiques et techniques : Pédagogie active basée essentiellement sur des apports théoriques. Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.
- Matériels pédagogiques et techniques : Salle de formation avec vidéoprojecteur & PC (théorie).

⇒ *Suivi et sanction : feuille de présence, attestation de présence à une action de formation, remise d'un livret mémo de formation aux stagiaires. Appréciation atteinte des objectifs/acquisition des compétences : test théorique. Mesure de la qualité globale de la formation par le stagiaire : enquête de satisfaction à chaud puis à froid. Formation soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail : déclaration sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'Etat.*

CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu sera adapté en fonction du niveau de compétences des stagiaires.

CONTEXTE ET REGLEMENTATION

- Présentation du contexte réglementaire et enjeux de la réglementation anti endommagement de réseaux ;
- Les différents acteurs, rôles, responsabilités et obligations respectives ;
- Les principaux documents et règles spécifiques de prévention selon les types de travaux.

LA MISE EN OEUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur chantier ;
- Les piquetages et marquages au sol ;
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux ;
- Contions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier ;
- Consignes spécifiques pour les travaux urgents.

SAVOIR PREPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques ;
- Connaître les différentes classes de plan ;
- Repérage sur plan.

TRAVAILLER A PROXIMITE DES RESEAUX

- Règles de sécurité, risques liés aux opérations, outils et méthodes, conditions de recours à l'arrêt de chantier, règles des 4A, mesures à respecter en cas d'accident...

RECYCLAGE TOUS LES 5 ANS.

Informations complémentaires : Pour toute demande de renseignements complémentaires (mode de validation, équivalences, passerelles, suites de parcours et débouchés) ainsi que pour les conditions, tarifs, délais ou modalités d'inscription, merci de nous contacter : Tél. 05 59 71 26 90 ou par courriel contact@pacsecurite.fr